



Saunier Duval
Toujours à vos côtés

Notice d'emploi

GeniaSet

200I

GeniaSet 200I



FR

Sommaire

Sommaire

1	Sécurité.....	3	8	Recyclage et mise au rebut	11
1.1	Mises en garde relatives aux opérations.....	3	8.1	Recyclage et mise au rebut	11
1.2	Utilisation conforme	3	8.2	Mise au rebut de l'appareil et des accessoires	11
1.3	Consignes générales de sécurité	4	9	Garantie et service après-vente	11
2	Remarques relatives à la documentation	6	9.1	Garantie	11
2.1	Respect des documents complémentaires applicables	6	9.2	Service après-vente	12
2.2	Validité de la notice.....	6	Annexe	13	
3	Description du produit	6	A	Détection et élimination des dérangements	13
3.1	Structure du produit	6	Index	14	
3.2	Vue d'ensemble des éléments de commande	7			
3.3	Description de l'écran	7			
3.4	Concept de commande.....	7			
3.5	Numéro de série	7			
3.6	Marquage CE.....	7			
4	Fonctionnement.....	8			
4.1	Niveaux de commande	8			
4.2	Mise en service du produit.....	8			
4.3	Réglage de la température de départ du chauffage.....	9			
4.4	Réglage de la température d'eau chaude	9			
4.5	Désactivation des fonctions de l'appareil	9			
5	Dépannage	10			
5.1	Relevé des messages d'erreur	10			
5.2	Identification et résolution des défauts	10			
5.3	Accès au niveau technicien	10			
6	Maintenance et entretien.....	10			
6.1	Maintenance	10			
6.2	Entretien du produit	10			
7	Mise hors service.....	10			
7.1	Mise hors service provisoire de l'appareil	10			
7.2	Mise hors service définitive de l'appareil	11			

1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles de mise en garde et mots-indicateurs



Danger !

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !

Danger de mort par électrocution



Avertissement !

Risque de blessures légères



Attention !

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Cet produit est un composant système qui sert à réguler les circuits de chauffage et la production d'eau chaude avec une pompe à chaleur, moyennant un régulateur système.

L'utilisation conforme de l'appareil suppose :

- le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser l'appareil en toute sécurité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec cet appareil. Le nettoyage et l'entretien courant de l'appareil ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.

1 Sécurité

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

1.3 Consignes générales de sécurité

1.3.1 Danger de mort en cas de modifications apportées au produit ou dans l'environnement du produit

- ▶ Ne retirez, ne shuntez et ne bloquez en aucun cas les dispositifs de sécurité.
- ▶ Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.
- ▶ Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés de l'appareil.
- ▶ N'effectuez aucune modification :
 - au niveau de l'appareil
 - conduites hydrauliques et câbles électriques
 - au niveau de la soupape de sécurité

- au niveau des conduites d'évacuation
- au niveau des éléments de construction ayant une incidence sur la sécurité de fonctionnement du produit

1.3.2 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- ▶ Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.

1.3.3 Risque de dommages matériels sous l'effet du gel

- ▶ Assurez-vous que l'installation de chauffage reste en service dans tous les cas lorsqu'il gèle, mais aussi que toutes les pièces sont suffisamment chauffées.
- ▶ Si vous ne pouvez pas faire en sorte que l'installation de chauffage reste en service, faites-la vidanger par un installateur spécialisé.



1.3.4 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme

- ▶ Ne tentez jamais d'effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation de votre produit.
- ▶ Veuillez immédiatement contacter un installateur spécialisé afin qu'il procède au dépannage.
- ▶ Conformez-vous aux intervalles de maintenance prescrits.



2 Remarques relatives à la documentation

2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

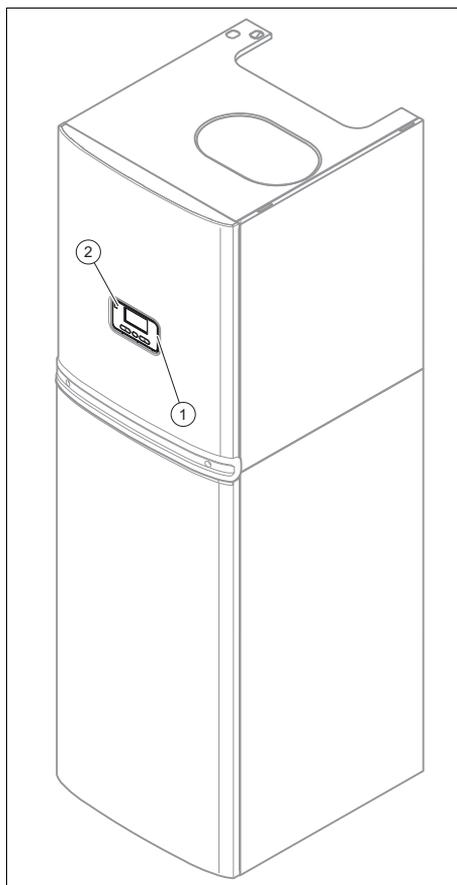
Modèles et références d'articles

GeniaSet 200I	0010019559
GeniaSet 200I	0010019374

La référence d'article de l'appareil figure sur la plaque signalétique .

3 Description du produit

3.1 Structure du produit

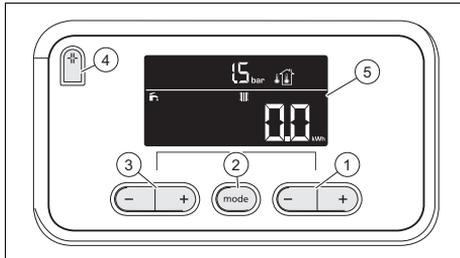


1 Éléments de commande

2 Touche de réinitialisation

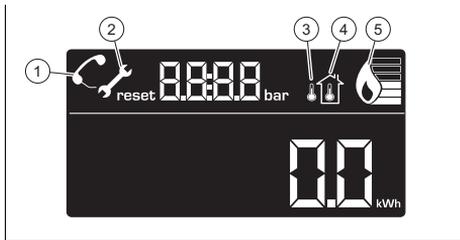
Description du produit 3

3.2 Vue d'ensemble des éléments de commande



- | | |
|--|--|
| 1 Touches + et - de droite | 3 Touches + et - de gauche |
| 2 Touche mode | 4 Touche de réinitialisation |
| | 5 Ecran |

3.3 Description de l'écran



- | | |
|---------------------------------------|---|
| 1 Défaut dans le produit | 4 Témoin de présence régulateur système |
| 2 Accès technicien | 5 Taux de modulation instantané de la pompe à chaleur |
| 3 Témoin de présence sonde extérieure | |

Symbole	Signification
	Taux de modulation instantané de la pompe à chaleur
	Affichage clignotant : mode chauffage actif
	Affichage clignotant : production d'eau chaude sanitaire active
	Accès technicien

Symbole	Signification
	Défaut dans le produit
F.XX	
1,6 bar	Pression du circuit pompe à chaleur

3.4 Concept de commande

Touche	Signification
	Sélection du mode de fonctionnement
	Sélection du numéro des codes diagnostiques ou des tests de contrôle
	Modification de la valeur ou activation du test
	Réinitialiser le produit

Les valeurs réglables clignotent à l'écran.

L'éclairage de l'écran s'allume lorsque vous mettez le produit sous tension ou que vous appuyez sur une touche.

3.5 Numéro de série

Le numéro de série se trouve sur la plaque signalétique située à l'arrière du boîtier électrique.

3.6 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la plaque signalétique.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

4 Fonctionnement

4 Fonctionnement

4.1 Niveaux de commande

L'appareil présente 1 niveau de commande.

Il donne accès aux principales informations et possibilités de réglage n'exigeant pas de connaissances préalables spéciales.

4.2 Mise en service du produit

4.2.1 Ouverture des dispositifs d'arrêt

1. L'installateur spécialisé qui a procédé à l'installation de l'appareil peut vous montrer l'emplacement et le fonctionnement des dispositifs d'arrêt.
2. Assurez-vous que les robinets de maintenance pour le départ et le retour de l'installation de chauffage sont bien ouverts le cas échéant.
3. Ouvrez le robinet d'arrêt d'eau froide. Vous pouvez aussi ouvrir un robinet d'eau chaude pour vérifier qu'il y a bien de l'eau qui s'écoule.

4.2.2 Mise en marche du produit

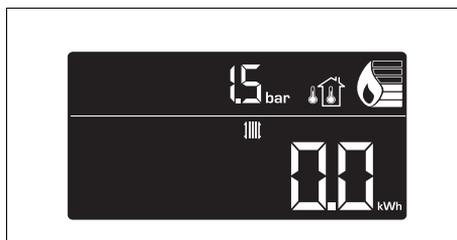


Remarque

Le produit ne dispose pas d'un bouton marche/arrêt. Dès que le produit est raccordé au réseau électrique il est sous tension.

1. Vérifiez que l'habillage du produit est correctement monté.
2. Mettez le produit sous tension.
 - ◁ L'« affichage de base » apparaît à l'écran de l'interface du produit.
 - ◁ L'« affichage de base » apparaît à l'écran du régulateur système.

4.2.3 Affichage de base



L'affichage de base de l'écran indique l'état de service actuel de l'appareil. Si vous appuyez sur une touche de sélection, alors la fonction activée apparaît à l'écran.

En présence d'une anomalie, l'affichage de base cède la place à un message d'erreur.

4.2.4 Contrôle de la pression de remplissage du circuit pompe à chaleur



Remarque

Pour que l'installation ne puisse pas fonctionner avec une quantité d'eau trop faible et par conséquent éviter les éventuels dommages que cela peut entraîner, l'appareil est équipé d'un capteur de pression et d'un indicateur numérique de la pression.

Pour un fonctionnement irréprochable de l'installation de chauffage, la pression de remplissage à froid doit être comprise entre 0,1 MPa et 0,15 MPa (1,0 bar et 1,5 bar).

Si l'installation de chauffage alimente plusieurs étages, il peut s'avérer nécessaire d'établir une pression de remplissage supérieure. Demandez conseil à votre installateur spécialisé.



Remarque

Si la pression descend en dessous de 0,06 MPa (0,6 bar) la valeur de pression clignote.

Si la pression de remplissage de l'installation de chauffage descend en dessous de 0,03 MPa (0,3 bar), l'écran affiche le message d'erreur F.22.

- ▶ Essayez de déterminer l'origine des fuites d'eau de chauffage et d'y remédier en cas de chute de pression fréquente. Contactez pour cela votre installateur spécialisé.

4.3 Réglage de la température de départ du chauffage

Reportez-vous à la notice du régulateur système.

4.4 Réglage de la température d'eau chaude

Reportez-vous à la notice du régulateur système.

4.5 Désactivation des fonctions de l'appareil

4.5.1 Désactivation du mode de chauffage (mode Été)

Reportez-vous à la notice du régulateur système.

4.5.2 Désactivation de la production d'eau chaude

Reportez-vous à la notice du régulateur système.

4.5.3 Fonction de protection contre le gel



Attention !

Risques de dommages matériels sous l'effet du gel !

La fonction de protection contre le gel ne peut pas garantir une circulation dans toute l'installation de chauffage. Certaines parties de l'installation de chauffage peuvent donc être exposées au gel et subir des dommages.

- ▶ En cas d'absence par temps froid, veillez à ce que l'installation de chauffage reste en service et que les pièces soient suffisamment chauffées.
- ▶ Il est fortement recommandé d'utiliser du glycol lors du remplissage des parties de l'installation exposées aux risques de gel.

Pour que les dispositifs de protection contre le gel restent opérationnels, vous devez laisser le système sous tension.

4.5.4 Vidange de l'installation de chauffage

En cas d'arrêt particulièrement prolongé, il est possible de protéger l'installation de chauffage et l'appareil du gel en les vidangeant intégralement.

- ▶ Pour cela, adressez-vous à un installateur spécialisé.

5 Dépannage

5 Dépannage

5.1 Relevé des messages d'erreur

Les messages d'erreur sont prioritaires sur tous les autres affichages et se substituent à l'affichage de base à l'écran. Si plusieurs défauts surviennent simultanément, ils s'affichent en alternance pendant deux secondes.

En fonction des défauts, le régulateur système peut fonctionner en mode dégradé pour assurer le chauffage ou la production d'eau chaude sanitaire.

- ▶ Adressez-vous à un installateur spécialisé si votre appareil affiche un message d'erreur.

5.2 Identification et résolution des défauts

- ▶ En cas de problème de fonctionnement de l'appareil, vous pouvez contrôler vous-même certains points à l'aide du tableau en annexe.
Détection et élimination des dérangements
- ▶ Si l'appareil ne fonctionne pas correctement alors que vous avez contrôlé les points indiqués dans le tableau, contactez un installateur spécialisé pour qu'il remédie au défaut.

5.3 Accès au niveau technicien



Attention ! Risques de dommages matériels en cas d'erreur de manipulation !

Tout réglage incorrect au niveau réservé à l'installateur (Accès technicien) risque de provoquer des dommages au niveau de l'installation de chauffage.

- ▶ Seuls les installateurs spécialisés sont habilités à utili-

ser le niveau « Accès technicien ».

6 Maintenance et entretien

6.1 Maintenance

Seules une inspection annuelle et une maintenance bisannuelle, réalisées par un installateur spécialisé, permettent de garantir la disponibilité et la sécurité, la fiabilité et la longévité du produit.

6.2 Entretien du produit



Attention ! Risques de dommages matériels sous l'effet de détergents inadapés !

- ▶ N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

- ▶ Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.

7 Mise hors service

7.1 Mise hors service provisoire de l'appareil



Attention ! Risques de dommages matériels sous l'effet du gel !

Les dispositifs de protection contre le gel et de surveillance ne fonctionnent que si l'appareil est raccordé au secteur.

- ▶ Une mise hors service provisoire de l'appareil ne peut être effectuée qu'en l'absence de risque de gel.

Recyclage et mise au rebut 8

En cas d'absence prolongée (par ex. vacances), il convient de fermer également le robinet d'arrêt d'eau froide.

7.2 Mise hors service définitive de l'appareil

- Confiez la mise hors service définitive de l'appareil à un installateur spécialisé.

8 Recyclage et mise au rebut

8.1 Recyclage et mise au rebut

- Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé l'appareil.



Si le produit porte ce symbole :

- Dans ce cas, ne jetez pas le produit avec les ordures ménagères.
- Éliminez le produit auprès d'un point de collecte d'équipements électriques et électroniques usagés.



Si le produit ou les piles qu'il contient portent ce symbole, cela signifie que les piles peuvent contenir des substances nocives ou polluantes.

- Dans ce cas, déposez les piles dans un point de collecte de piles usagées.

8.2 Mise au rebut de l'appareil et des accessoires

- L'appareil et ses accessoires ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers.
- Assurez-vous que l'appareil et tous les accessoires sont bien mis au rebut dans les règles.
- Conformez-vous à toutes les prescriptions en vigueur.

9 Garantie et service après-vente

9.1 Garantie

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Saunier Duval recommande que leur installation, ainsi que leur mise en service et leur entretien le cas échéant, soient réalisés par des professionnels qualifiés, en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Saunier Duval.

Les produits Saunier Duval font l'objet d'une garantie constructeur minimum de 2 ans accordée par le constructeur. La durée et les conditions spécifiques de cette garantie sont définies dans la Carte de Garantie livrée avec le produit.

Cette « garantie constructeur » n'a pas pour effet d'exclure l'application des garanties légales prévues par ailleurs au bénéfice de l'acheteur du produit concerné, étant entendu que ces garanties ne pourront s'appliquer dans le cas où la défaillance du produit trouverait son origine dans des causes qui lui sont étrangères, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage, de mise en service, d'entretien ou de maintenance, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations émises par le fabricant (notamment dans la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels) ;
- caractéristiques techniques inadaptées aux normes applicables dans la région d'installation ;
- défaillance de l'installation ou des appareils auxquels les produits Saunier Duval sont raccordés ;

9 Garantie et service après-vente

- dimensionnement inapproprié aux caractéristiques de l'installation ;
- conditions de transport ou de stockage inappropriées ;
- usage anormal des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
- dysfonctionnement d'une pièce de rechange non commercialisée par le constructeur ;
- environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits, en ce compris : caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, embouage, gel, atmosphère corrosive, ventilation insuffisante, protections inadaptées, etc. ;
- Intervention d'un tiers ou cas de force majeure tel que défini par la Loi et les Tribunaux français.

9.2 Service après-vente

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.saunierduval.fr.

Annexe

A Détection et élimination des dérangements

Problème	Cause possible	Action corrective
Pas d'eau chaude, pas de chauffage ; l'appareil ne se met pas en marche	Alimentation électrique de l'habitation coupée	Réactiver l'alimentation électrique de l'habitation.
	Eau chaude sanitaire ou chauffage réglé sur « arrêt »/température d'eau chaude sanitaire ou consigne insuffisante (réglage)	Assurez-vous que le mode eau chaude sanitaire et/ou chauffage est activé sur le régulateur système. Régler la température de l'eau chaude sanitaire à la valeur souhaitée sur le régulateur système.
	Présence d'air dans l'installation de chauffage	Purger les radiateurs. En cas de problème récurrent : contacter un installateur spécialisé.
Mode ECS qui fonctionne normalement, chauffage qui ne se met pas en marche	Pas de demande de chaleur par le biais du régulateur	Contrôler le programme horaire du régulateur et le rectifier si nécessaire. Vérifier la température ambiante et rectifier la température ambiante désirée si nécessaire (« notice d'utilisation du régulateur »).

Index

Index

A

Affichage de base	8
Appareil	
Mise au rebut.....	11
Mise hors service définitive	11
Mise hors tension	10

C

Charge du ballon	9
------------------------	---

D

Dépannage	10
Dispositifs d'arrêt	10
Documents	6

E

Écran	7–8
Éléments de commande.....	7
Entretien du produit	10

F

Fonction de protection contre le gel	9
--	---

G

Gel	4
Protection de l'installation de chauffage contre le gel	9

I

Installation de chauffage	
Vidange	9

M

Maintenance.....	5, 10
Marquage CE	7
Message d'erreur	10
Mise hors service	
Définitive.....	11
Provisoire	10
Mise hors tension	10
Mode de chauffage (appareil combiné)	
Désactivation	9
Mode Été	9

N

Numéro de série	6–7
-----------------------	-----

P

Préparation	
Désactivation.....	9
Pression de remplissage du circuit pompe à chaleur.....	8
Pression du circuit pompe à chaleur	8

Produit

Mise sous tension.....	8
------------------------	---

R

Référence d'article	7
Régulateur	9
Réparation	5

T

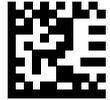
Température d'eau chaude	
Réglage	9
Température de départ du chauffage.....	9
Réglage (sans régulateur).....	9

Éditeur/fabricant

Saunier Duval ECCI

17, rue de la Petite Baratte – BP 41535 -
44315 Nantes Cedex 03

Téléphone 033 240 68-10 10 – Téléco-
pie 033 240 68-10 53



0020217626_00 - 16.11.2015 10:47:22

© Ces notices relèvent de la législation relative aux droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite du fabricant.



Saunier Duval
Toujours à vos côtés